



## Les femmes occupent un tiers des emplois de cadres des fonctions métropolitaines en Normandie

En Normandie, les femmes, bien que plus jeunes et plus diplômées, n'occupent encore qu'un tiers des emplois de cadres des fonctions métropolitaines. Au nombre de 24 500, celles-ci exercent majoritairement une fonction de gestion (services financiers, ressources humaines, etc.). Bien que leur effectif ait augmenté plus rapidement que celui des hommes entre 2008 et 2013, la part des femmes est encore modeste dans certains métiers tels ingénieur ou chef d'entreprise. Par ailleurs, les femmes sont plus fréquemment salariées que les hommes. Parmi les dirigeants d'entreprises employeuses, on compte seulement une femme pour quatre hommes.

Caroline Levouin, Catherine Sueur (Insee)

Certaines fonctions économiques se concentrent dans les grandes métropoles, où sont localisés les centres de décision. La présence plus ou moins forte de ces fonctions métropolitaines a une influence sur le tissu productif local. Peu développées dans les régions du nord de la France, les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) couvrent, en 2013, 5,8 % de l'emploi en Normandie (soit 75 000 emplois) contre 7,6 % en province. Ces emplois, logiquement localisés dans les grandes aires urbaines, sont moins présents dans les départements plus ruraux de l'Orne et de la Manche.

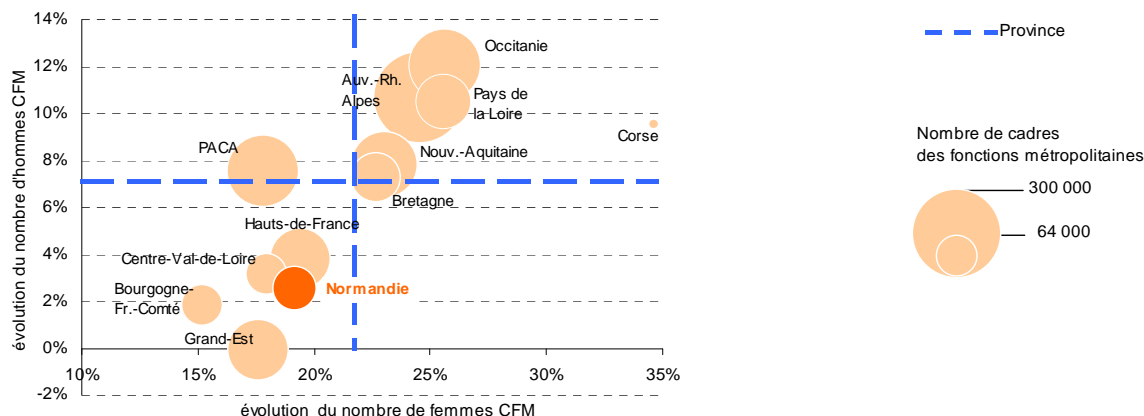
### Les femmes majoritaires dans les fonctions de gestion

En Normandie, comme en province, les femmes occupent 34 % des emplois de CFM.

Plus de la moitié d'entre elles exercent une fonction de gestion contre 42 % des hommes (Figure 2). Dans cette fonction, les femmes comme les hommes sont majoritairement cadres des services financiers ou comptables dans les PME ou cadres des ressources humaines. Avec 19 % de femmes, la direction d'entreprise est peu féminisée.

### 1 La Normandie parmi les régions à faible progression du nombre de CFM, tant pour les femmes que pour les hommes

Nombre de cadres de fonctions métropolitaines en 2013 et évolution entre 2008 et 2013



Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013, exploitation complémentaire au lieu de travail



La fonction « culture-loisirs » rassemble 16 % de femmes. Elle est cependant la plus féminisée des cinq fonctions métropolitaines : 46 % des emplois sont occupés par des femmes. Elles y exercent principalement comme professeure d'art, artiste ou journaliste.

La fonction « prestations intellectuelles » regroupe 15 % des femmes ; les professions juridiques sont les plus féminisées (63 % de femmes).

Les femmes sont moins présentes dans les fonctions de conception-recherche (10 %) et de commerce inter-entreprises (7 %). Ces fonctions comptent une part importante d'ingénieurs, métiers occupés plus souvent par les hommes.

### Une progression plus vive du nombre de femmes CFM

Comparé à la province, le nombre de CFM a peu augmenté dans la région entre 2008 et 2013 (Figure 1). Cependant, en Normandie comme ailleurs, le nombre de femmes progresse plus vivement que celui des hommes. La présence des femmes parmi les CFM augmente de 3,3 points en cinq ans (+ 2,8 points en province). Toutes fonctions confondues, les femmes renforcent leur position dans les professions juridiques et les emplois de cadres. D'autres métiers sont cependant encore peu féminisés. Chez les ingénieurs par exemple, malgré un accroissement de l'effectif féminin quatre fois plus élevé que celui des hommes, le taux de féminisation de cette profession s'établit seulement à 17 %. En 2013, 48 % des femmes occupant un poste de CFM sont cadres, 12 % sont ingénieures et 6 % sont dirigeantes d'entreprises. Parmi les hommes, 33 % sont cadres, 32 % sont ingénieurs et 13 % sont dirigeants.

### Les femmes plus souvent salariées, moins souvent employeuses

En moyenne plus jeunes et plus diplômées que leurs confrères, les femmes occupant un poste de CFM sont plus fréquemment salariées que les hommes (figure 2). *A contrario*, elles sont deux fois moins souvent à la tête d'une entreprise employeuse.

Comme dans les autres professions, les femmes CFM exercent plus souvent que leurs confrères à temps partiel. Toutefois, le temps partiel, choisi ou subi, est moins fréquent parmi les CFM que dans les autres métiers : pour l'ensemble des actifs, 29 % des femmes et 7 % des hommes travaillent à temps partiel. ■

### 2 Les femmes plus souvent salariées

Les cadres de fonctions métropolitaines selon les conditions d'emploi, l'âge et le diplôme en 2013

	Normandie		Province
	Femme	Homme	Femme
Nombre de CFM	25 430	49 670	511 130
dont Gestion	13 190	20 790	234 120
Culture-loisirs	4 140	4 770	74 070
Prestations intellectuelles	3 700	8 460	90 630
Conception-recherche	2 550	9 440	69 980
Commerce inter-entreprises	1 850	6 210	42 330
Part des employeurs	8,9%	17,9%	7,4%
Part des salariés	81,7%	74,7%	82,1%
dont Emplois sans limite de durée	90,7%	92,8%	90,1%
Part des temps partiel	16,8%	5,8%	18,4%
Part des moins de 40 ans	41,7%	35,5%	43,6%
Part des 40 à 49 ans	31,3%	31,3%	31,0%
Part des plus de 50 ans	27,0%	33,3%	25,4%
Part des diplômés du supérieur	72,4%	66,9%	78,0%

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire au lieu de travail

## Définitions

### Fonctions métropolitaines et cadres des fonctions métropolitaines :

La répartition de l'emploi sur un territoire peut être analysée selon deux approches : une sectorielle et une fonctionnelle. L'approche fonctionnelle, privilégiée ici, consiste à répartir les professions occupées par les actifs en 15 fonctions. Les fonctions exercées sont transversales par rapport aux secteurs d'activité. Parmi les 15 fonctions, 5 sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines : les fonctions métropolitaines (commerce inter-entreprises, conception-recherche, culture-loisirs, gestion et prestations intellectuelles). Les emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) sont définis comme les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus présents dans ces cinq fonctions métropolitaines.

#### Insee Normandie

5, rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN Cedex

**Directeur de la publication :**  
Daniel Brondel

**Rédacteur en chef :**  
Maryse Cadalanu

**Attachés de presse :**  
Martine Chéron (Rouen)  
Tél : 02.35.52.49.75  
Philippe Lemarchand (Caen)  
Tél : 02.31.15.11.14

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com  
ISSN : 2493-7339  
@Insee 2017

## Pour en savoir plus

- « Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité » / In : Insee Première N°1585 (2016, mars)
- « La dynamique de création d'entreprises favorable aux Normandes » / In : Insee Analyses Normandie N°24 (2017, fév)
- « La place des femmes dans le dynamisme économique haut-normand » / In : Insee Analyses Haute-Normandie n°4 et Dossier n°2 (2014, nov)

